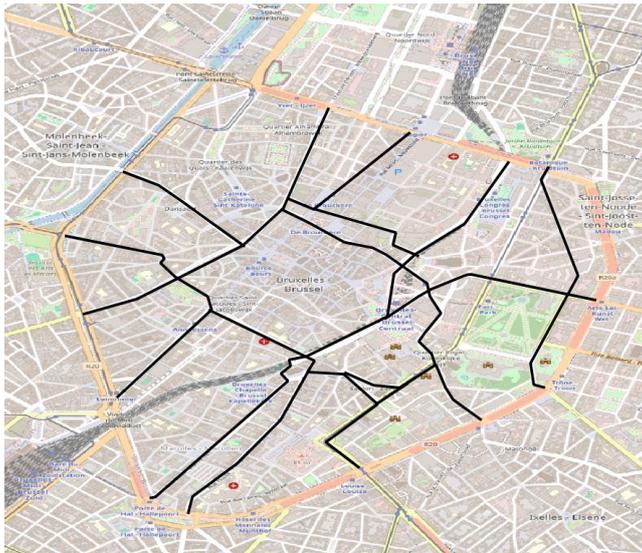


Description des itinéraires alternatifs

Pentagone.....	2
ICR 1.....	3
ICR 2.....	5
ICR 3.....	7
ICR 4.....	9
ICR 5.....	11
ICR 6.....	14
ICR 7.....	15
ICR 8.....	16
ICR 9.....	17
ICR 10.....	20
ICR 11.....	22
ICR 12.....	25
PP/13.....	27
ICR A.....	28
ICR B.....	31
ICR C.....	34
MM.....	38
CK.....	39
CZ.....	40

Pentagone

Actuellement, certains Itinéraires Cyclables Régionaux vont jusqu'au Pentagone ; d'autres le traversent. Ce rapport suggère de prévoir un réseau distinct pour l'intérieur du Pentagone, au départ des principales portes d'accès.



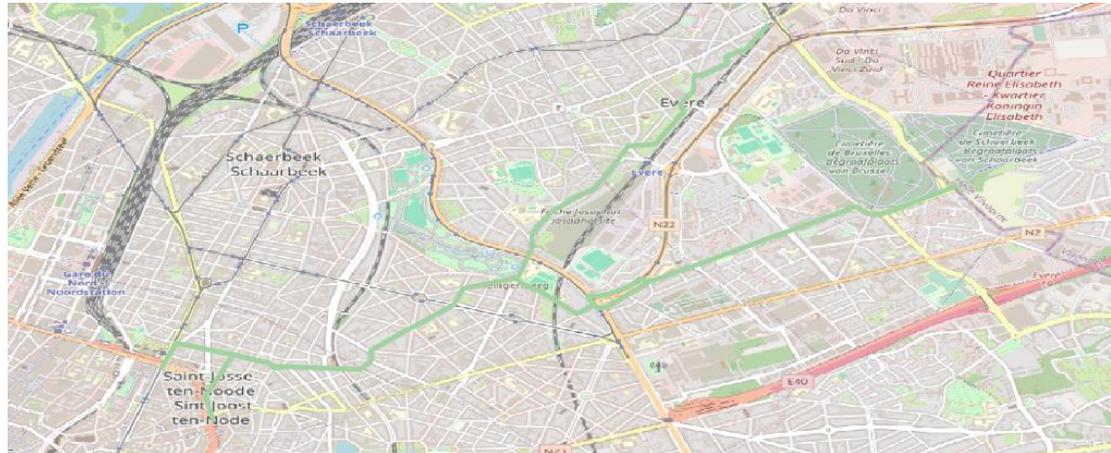
Ces choix ont été opérés :

- en tenant compte des itinéraires empruntés aujourd'hui par les cyclistes ;
- en faisant la jonction avec les portes d'accès au Pentagone, où arrive le nouveau tracé des ICR ;
- en faisant le lien avec les opportunités offertes par l'urbanisme et la vision politique. Par exemple, une réflexion est en cours pour faire de l'axe Artevelde – rue de Laeken une véritable liaison cyclable, et il est envisagé d'interdire la rue de Namur à la circulation automobile ;
- en tenant compte de la Spécialisation Multimodale des Voiries et des possibilités qu'elle recèle.

Les points suivants sont des observations à l'égard de la proposition qui doivent être clarifiés plus avant à l'avenir :

- Aujourd'hui, les cyclistes doivent emprunter l'axe Évêque – Écuyer – Arenberg pour monter et la rue Fossé aux Loups pour descendre. Les nombreux conducteurs fantômes sur l'axe Évêque – Écuyer – Arenberg indiquent qu'il s'agit du tracé naturel qui a la préférence des usagers. Cet axe devrait être accessible aux cyclistes dans les deux sens.
- Ce rapport propose l'axe Verger – Alexiens comme axe cyclable ; on obtient ainsi un chevauchement avec l'endroit où passe aujourd'hui l'ICR dans la rue du Verger. Cependant, les cyclistes ne s'entendent pas sur la question de savoir si cet axe ou Alexiens est la meilleure alternative ; les deux options se défendent.

ICR 1



Point de départ A : Bordet
Point de départ B :
 cimetières et itinéraires
 cyclables flamands

Centre A : rue Royale

Modification du tracé	Au lieu de	Motif	Illustration
Départ ICR 1a à la gare de Bordet	Départ au Houtweg	<p>Mettre l'accent sur la connexion avec Bordet, la gare en tant que plateforme multimodale</p> <p>Le tracé entre Bordet et Houtweg (rue de l'Équerre – Van Cutsem – Biplans) ne répond pas aux exigences de qualité requises.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas d'itinéraire logique et direct - Pas assez de confort, trop de vibrations <p>En outre, il est très peu emprunté par les cyclistes.</p>	

<p>Connexion à la Petite Ceinture et à Madou via la rue de la Limite – avenue de l’Astronomie</p>	<p>Herbes potagères – Bériot</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Itinéraire plus direct et plus intuitif - Davantage emprunté dans la pratique - Discuté avec l’administration le 16/11 	
---	----------------------------------	--	---

Points à améliorer	Urgence	Illustration
<p>La traversée des boulevards Wahis et Lambermont doit être mieux sécurisée.</p>	<p>Élevée</p>	
<p>Amélioration du confort des cyclistes dans l’avenue Henry Dunant. Le confort vibratoire y est limité ; on y dénombre aussi quelques bordures et des déplacements de l’axe de la piste cyclable.</p>	<p>Faible</p>	

ICR 2



Point de départ A : campus Alma Nord
Point de départ B : campus Alma Sud

Centre : rue de la Loi – Petite Ceinture

Modification du tracé	Au lieu de	Motif	Illustration
Reporter le point de départ ICR 2a jusqu'à la limite avec la Flandre, en passant par Hippocrates	Point d'arrivée au Hof Ter Musschen	Connexion avec la Flandre et le BFF	
Avenue Constant Montald – Broqueville	Rue de la Roche Fatale – Couronnement – Prince héritier	<ul style="list-style-type: none"> - Itinéraire plus direct et plus intuitif - L'avenue de Broqueville est plus empruntée dans la pratique ; la pente y est plus douce. - L'itinéraire actuel n'est pas toujours confortable : vibrations et rues à sens unique qui ne sont pas des sens uniques limités (SUL). 	

Points à améliorer	Urgence	Illustration
Avenue Marcel Thiry	Moyenne	
Cortenbergh <ul style="list-style-type: none"> - Amélioration de la traversée entre le parc du Cinquantaire et Stevin, conflit piétons-cyclistes - Infrastructure cyclable sur l'avenue de Cortenbergh jusqu'à Schuman 	Moyenne	

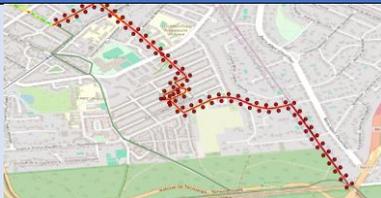
ICR 3



Point de départ A : Stockel

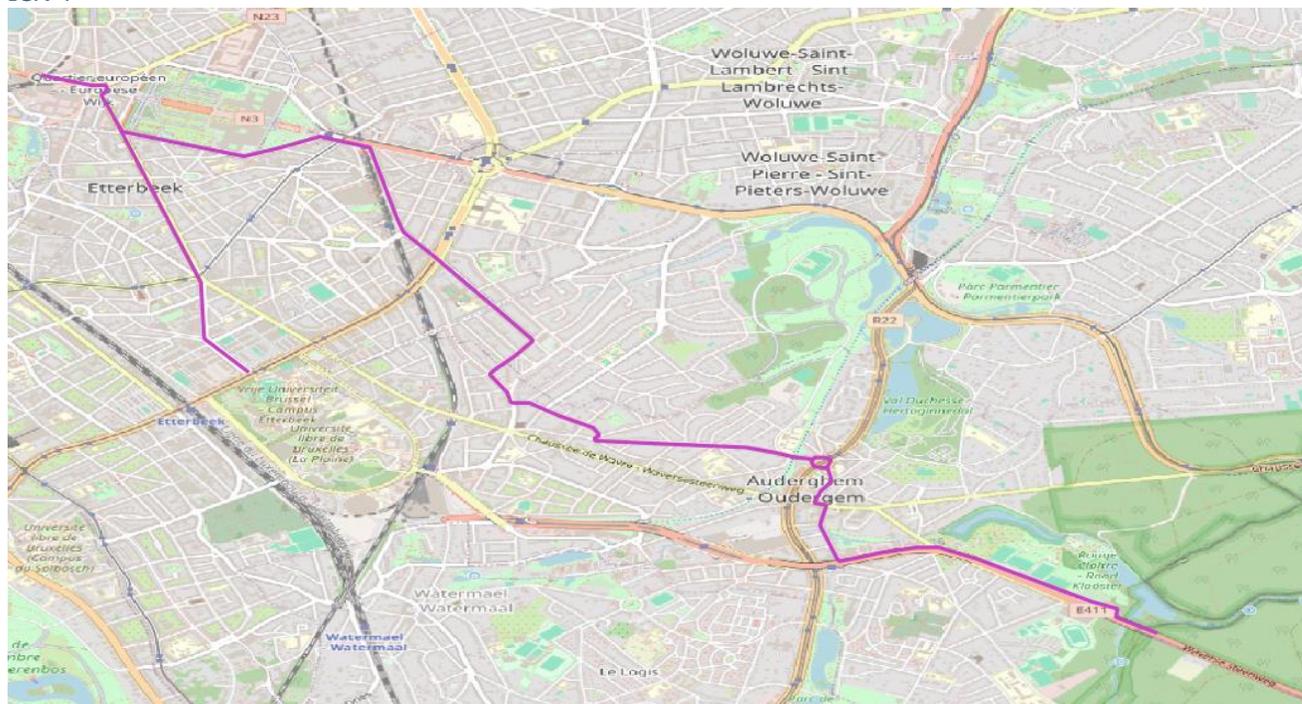
Point de départ B : Connexion à l'avenue de Tervueren

Embranchement : sur l'ICR 2, à hauteur de Joséphine Charlotte

Modification du tracé	Au lieu de	Motif	Illustration
<p>3b – rue au Bois et connexion directe avec l'avenue de Tervueren</p> <p>Moyennant un dédoublement à hauteur de l'avenue Jules Dujardin</p>	<p>Avenue de l'Hélice – avenue de l'Aviation – Joseph Rutten – Sainte-Alix – avenue des Dames Blanches – route Gouvernementale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Itinéraire plus direct et plus intuitif - La rue au Bois est aujourd'hui très fréquentée par les cyclistes. - Inconfort de certains tronçons du tracé supprimé - Discuté avec l'administration le 22/11 - Le dédoublement est nécessaire en raison du croisement avec les bus. 	
<p>Rue Voot – avenue Joseph Slegers – Joséphine Charlotte</p>	<p>Vandenhoven – Bannières – rue de la Cambre – Louis Gribaumont – avenue des Ombrages</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le croisement de la rue Vandenhoven et de la rue Voot est problématique en raison de la mauvaise visibilité et de la fermeture de la rue en été pour la terrasse de Café Joyeux. - Itinéraire plus direct et plus intuitif 	

Points à améliorer	Urgence	Illustration
<p>L'aménagement de la traversée de la Montagne des Lapins pour les cyclistes permettrait d'obtenir un itinéraire direct.</p>	<p>Faible</p>	

ICR 4



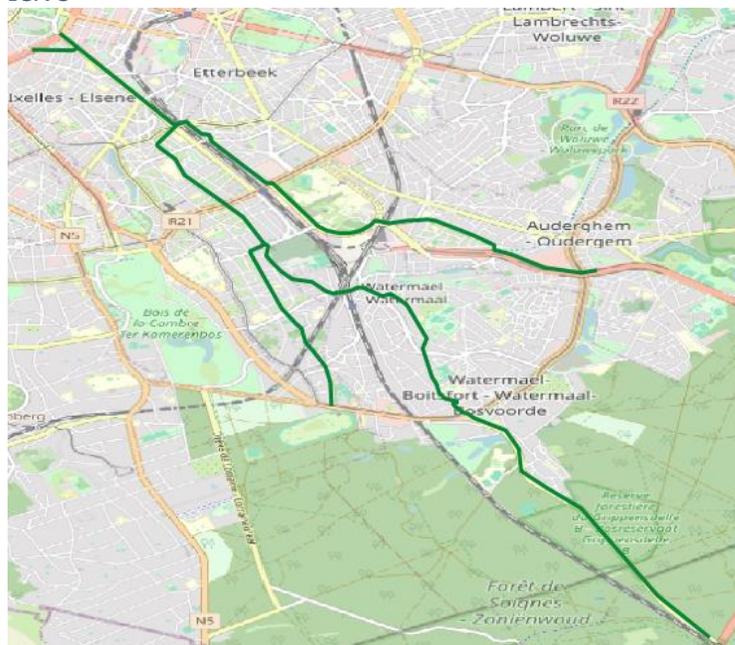
Point de départ A : Rouge-Cloître et connexion à la « future » liaison cyclable vers Jezus-Eik, Overijse (F204)

Point de départ B : VUB

Embranchement : sur l'ICR 2, à hauteur de Schuman

Modification du tracé	Au lieu de	Motif	Illustration
<i>Tracé à supprimer</i>	4a square Léopold II – Meiser	Le RER-vélo emprunte l'avenue de Tervueren. L'ICR 4a était une alternative au manque d'infrastructures cyclables à cet endroit. Fin 2023, la demande de permis a été introduite pour l'avenue de Tervueren, où une infrastructure cyclable sera mise en place.	
VUB – Schuman Avenue du Deuxième Régiment de Lanciers – avenue des Casernes – avenue d'Auderghem	<i>Nouveau tracé</i>	Un itinéraire direct et fréquemment emprunté entre deux destinations majeures L'infrastructure cyclable y a été considérablement améliorée.	
Avenue d'Auderghem	Joyeuse entrée – rue de la Loi	Itinéraire plus direct et plus intuitif qui est davantage emprunté dans la pratique	

ICR 5



Point de départ A : Hermann - Debroux

Point de départ B : Gare de Hoeilaart, chaussée de La Hulpe

Point de départ C : hippodrome de Boitsfort

Centre A : Trône

Centre B : Porte de Namur

Modification du tracé	Au lieu de	Motif	Illustration
<i>Tracé à supprimer</i>	Rue Lambert Vandervelde – rue des Brebis – rue de la Probité – rue Volta	<p>Il s'agit d'un dédoublement de l'itinéraire. Cependant, il n'est guère utilisé en raison de son manque d'intuitivité et du détour qu'il représente. La proposition de supprimer cet itinéraire a également été discutée avec l'administration le 31/08.</p> <p>Une meilleure alternative serait de rejoindre l'avenue des Grenadiers en passant par l'avenue du Bois de la Cambre.</p>	
Avenue du Pérou – chaussée de Boitsfort – avenue des Grenadiers – rue François Dons – avenue Général Médecin Derache – avenue de l'Université	<i>Nouveau tracé</i>	<p>Itinéraire largement utilisé par les cyclistes aujourd'hui Liaison alternative et plus directe entre la chaussée de Tervueren et l'avenue du Général Jacques</p> <p>Un autre avantage est la liaison directe avec la drève des Tumuli à travers la forêt de Soignes, qui est également une liaison cyclable populaire (mais qui n'est pas proposée comme ICR du fait qu'elle convient à tous les types de cyclistes dans l'obscurité).</p> <p>Discuté avec l'administration d'Ixelles le 01/09</p>	

Met opmerkingen [VE2]: A vérifier

<p>Avenue Émile de Béco – rue Jean Paquot</p>	<p>Fritz Toussaint – rue Juliette Wytsman – rue Adolphe Mathieu – avenue Hergé – avenue Auguste Rodin – rue Alphonse Hotta</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Itinéraire plus direct et plus intuitif - Discuté avec l'administration le 01/09 	
---	--	---	---

Points à améliorer	Urgence	Illustration
<p>Actuellement, les contre-allées de la chaussée de La Hulpe ne constituent pas un tronçon de qualité de l'itinéraire cyclable ; des rues cyclables pourraient être une option.</p>	<p>Moyenne</p>	
<p>Angle problématique drève du Duc – rue du Pinson : la visibilité y est très mauvaise. L'administration communale propose un itinéraire alternatif par l'avenue Émile Van Becelaere. Il s'agit cependant d'un long détour. Mieux vaut envisager une amélioration de l'infrastructure (un plateau surélevé, par exemple).</p>	<p>Élevée</p>	

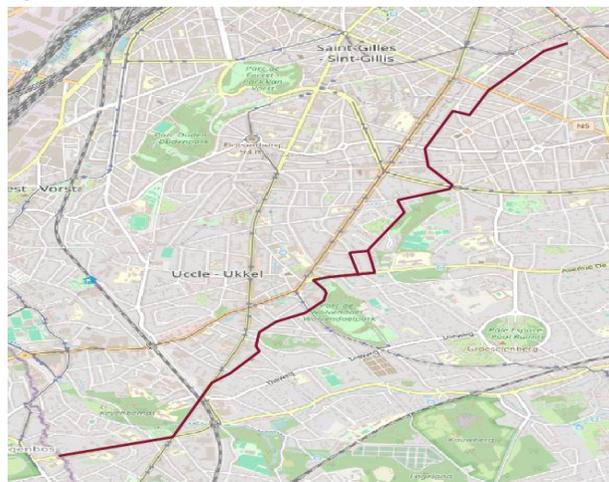
ICR 6



Point de départ : gare de Linkebeek
Centre : Louise – Petite Ceinture

Une **trajectoire idéale** a été tracée en pointillé sur la carte. Aujourd’hui, l’avenue Louise est l’itinéraire privilégié par la plupart des cyclistes. Mais les rues cyclables dans les contre-allées sont de mauvaise qualité en raison de la trop forte pression automobile. Ce n’est pas idéal pour tous les types de cyclistes, et certainement pas pour les cyclistes débutants. Les organisations de cyclistes GRACQ et Fietsersbond plaident pour un [réaménagement en profondeur](#) qui puisse assurer le confort des cyclistes. En attendant, ce rapport recommande de conserver le tracé actuel.

ICR 7

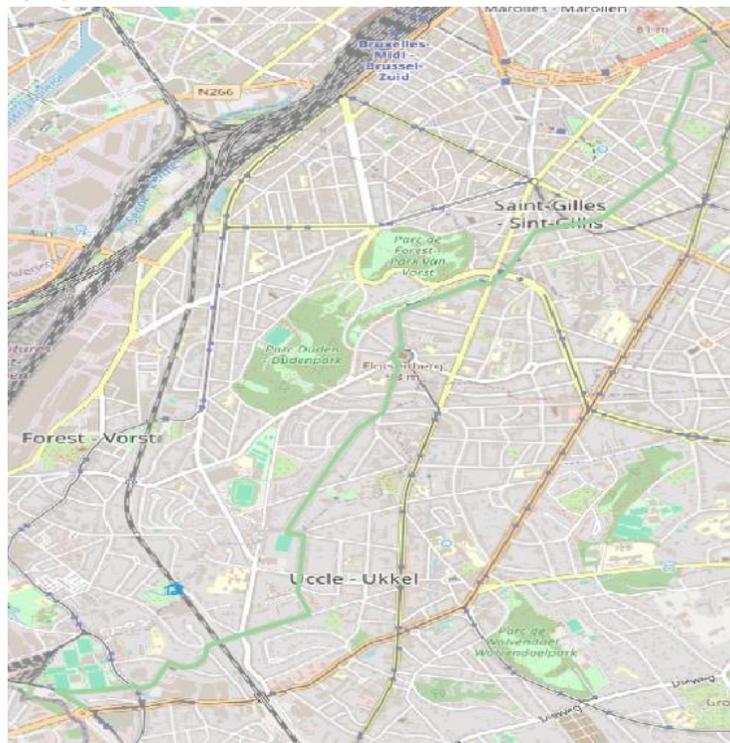


Point de départ : chaussée de Drogenbos / limite avec la Flandre

Embranchement : sur l'ICR 6, à hauteur de Châtelain

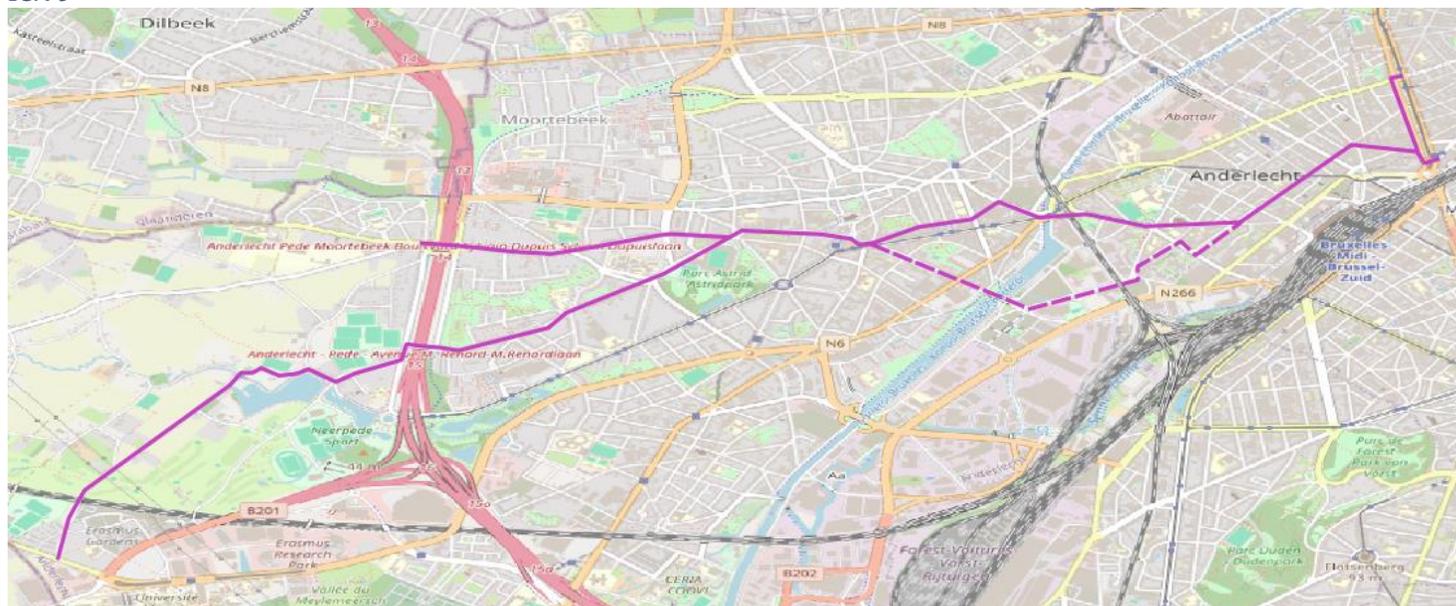
Modification du tracé	Au lieu de	Motif	Illustration
Chaussée de Drogenbos	Rue Steenvelt – rue Zandbeek	<ul style="list-style-type: none"> - Itinéraire plus direct et plus intuitif - Liaison avec les écoles (Go ! Bassischool Magnolia et école primaire communale De Wonderwijzer) - Connexion avec la Flandre - Le tracé actuel est très peu emprunté par les cyclistes. - Il faut améliorer la situation pour les cyclistes sur la chaussée de Drogenbos. - Discuté avec l'administration le 01/09 	

ICR 8



Point de départ : Stalle
Centre : Louise – Petite Ceinture

ICR 9



Point de départ A : route de Lennik. En cas de développement de la cyclotrade C209, embranchement potentiel de la rue du Chaudron à hauteur de la ligne de chemin de fer.

Point de départ B : avenue d'Itterbeek/avenue du Luizenmolen – nécessité d'une réflexion plus approfondie sur l'embranchement avec les liaisons cyclables flamandes.

Modification du tracé	Au lieu de	Motif	Illustration
Avenue d'Itterbeek	Sylvain Dupuis	<ul style="list-style-type: none"> - Itinéraire plus direct et plus intuitif - Le tracé proposé est davantage emprunté par les cyclistes. - Éviter les conflits et le croisement sur le boulevard Sylvain Dupuis - Meilleure connexion avec les itinéraires cyclables de l'autre côté du ring 	
Rue Saint-Guidon – place de la Vaillance – rue du Village	Rue Porselein – rue d'Aumale – rue De Farmanoir – rue Brune – rue du Drapeau	<ul style="list-style-type: none"> - L'évitement des rues pavées augmente le confort. - Itinéraire plus direct et plus intuitif - Discuté avec l'administration le 28/08 	

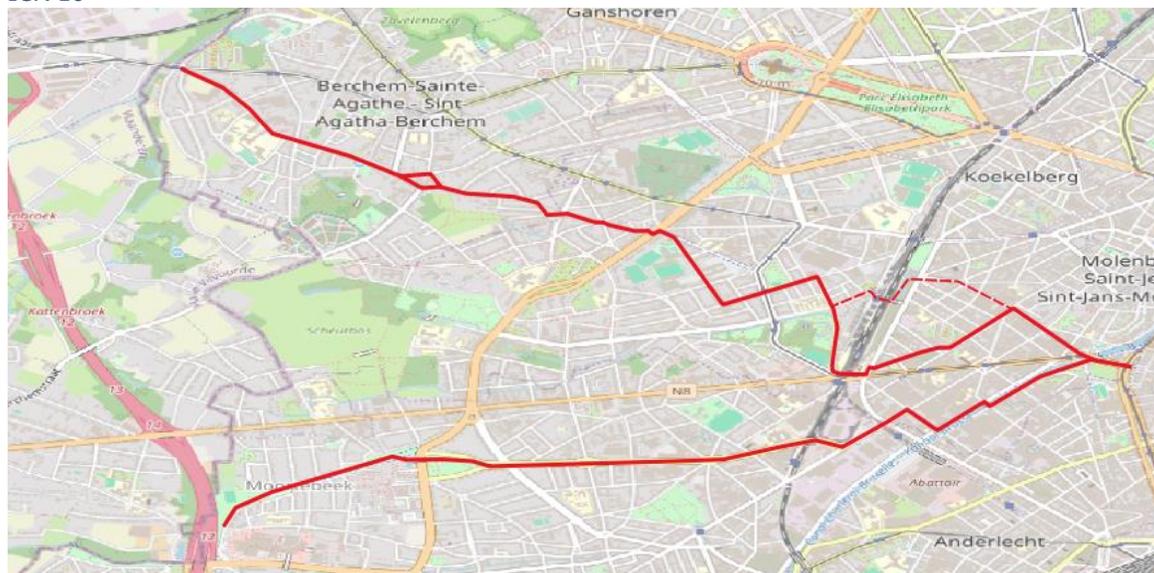
Une **trajectoire idéale** a été tracée en pointillé sur la carte. Actuellement, l'itinéraire passant par le pont Pierre Marchant et la rue des Goujons est le plus emprunté et aussi le plus sûr. D'ailleurs, il coïncide en grande partie avec l'itinéraire Cyclable Communal A1.

Dans le cadre de la création du nouveau quartier Biestebroeck, un parc est prévu dans la rue des Goujons, mais il n'est pas tenu compte des cyclistes. Ce serait un fâcheux mécompte pour cet itinéraire cyclable. Si l'itinéraire cyclable passant par la rue des Goujons peut être maintenu, on peut faire passer l'ICR 9 par ce tracé.



Points à améliorer	Urgence	Illustration
<p>Besoin de plus de confort sur les pavés de la rue du Chaudron. On peut y parvenir en aménageant une bande de confort pour les cyclistes, par exemple.</p>	<p>Faible</p>	
<p>Entretien des pistes cyclables marquées sur les voiries communales : Brogniez et Raymond Van de Bruggen</p>	<p>Élevée</p>	

ICR 10



Point de départ A : boulevard Joseph Bracops, possibilité de connexion à la piste cyclable du Ring RF0

Point de départ B : Hunderenveld / Grand-Bigard

Centre : Porte de Ninove

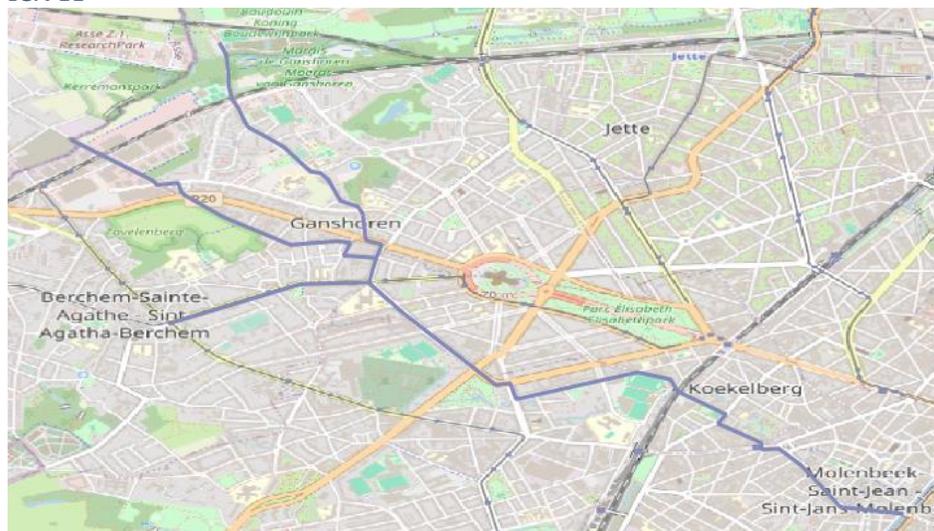
Modification du tracé	Au lieu de	Motif	Illustration
Boulevard Joseph Bracops – boulevard Shakespeare – boulevard Félix Paulsen – boulevard Maurice Herbet – boulevard Jules Graindor – rue Birmingham	Chaussée de Ninove – rue Verheyden – rue Sylvain Denayer – rue Van Soust	<ul style="list-style-type: none"> - Le tracé Van Soust n'est pas connu et est peu emprunté par les cyclistes. - Un réaménagement de qualité sur la chaussée de Ninove se fait attendre. - Éviter une situation de trafic dangereuse à la gare de l'Ouest - L'itinéraire Graindor est fréquemment emprunté aujourd'hui. - L'itinéraire Cyclable Communal A5 est-il un axe important dans la politique de la commune d'Anderlecht en matière de vélo ? - Potentiel très élevé moyennant modifications : suppression des barrières et séparation des piétons et des cyclistes 	

Une **trajectoire idéale** a été tracée en pointillé sur la carte. Ceci en fonction du réaménagement de la zone autour de la station Beekkant et de la nouvelle passerelle. L'amélioration de la situation autour de la rue Delaunoy pourrait renforcer la sécurité et le confort des cyclistes. Cette alternative est plus directe et évite la chaussée de Ninove à hauteur de la gare de l'Ouest.



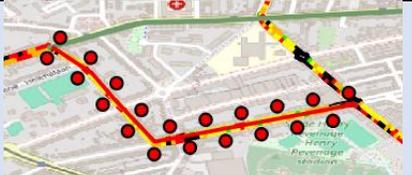
Points à améliorer	Urgence	Illustration
Dans la rue Delaunoy, de nombreux automobilistes évitent les coussins berlinois en roulant sur la piste cyclable marquée. Cette situation peut être évitée par une politique de sanction ou par l'installation de potelets.	Moyenne	

ICR 11



Point de départ A : Schweitzer
Point de départ B : rue Albert Temmerman et connexion au réseau cyclable flamand
Point de départ C : rue au Bois et connexion à la cyclostrade F212
Centre : Porte de Flandre

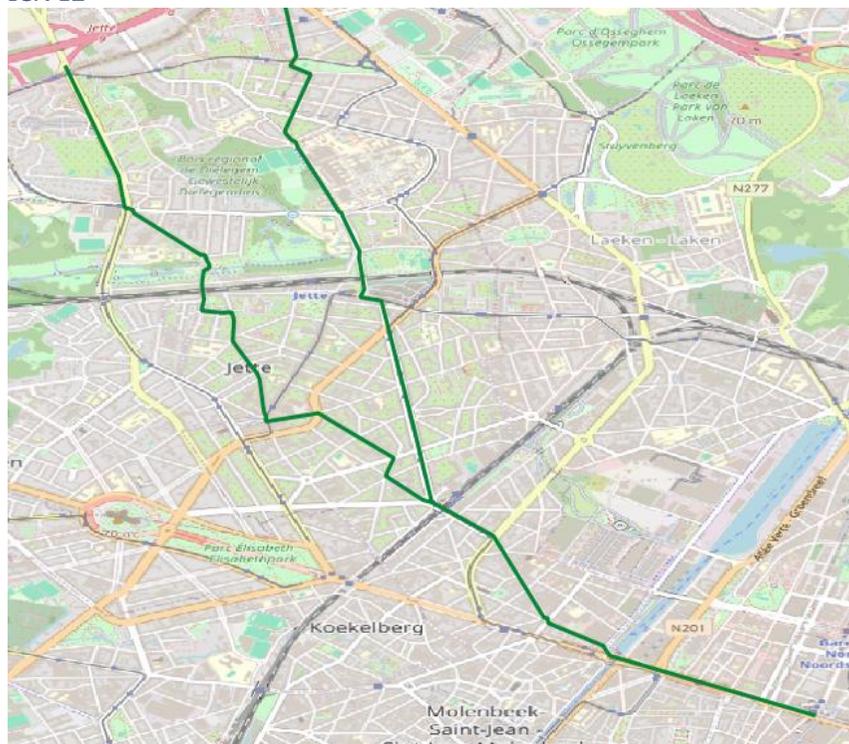
Modification du tracé	Au lieu de	Motif	Illustration
<i>Tracé à supprimer</i>	Chaussée de Gand	<ul style="list-style-type: none"> - La chaussée de Gand n'est pas un itinéraire cyclable confortable pour tous les types de cyclistes. - Plus de traversée fluide à la gare de Berchem-Sainte-Agathe (ascenseurs) - Schweitzer comme destination 	

Rue Nestor Marin – avenue Marie de Hongrie – place Marie de Hongrie – rue de Termonde – rue du Grand-Air – rue Georges Remy	<i>Nouveau tracé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Alternative au tracé supprimé passant par la chaussée de Gand - Connexion au réseau cyclable flamand 	
Avenue Josse Goffin	Avenue Laure – avenue Édouard Bénès	<ul style="list-style-type: none"> - Plus direct et plus intuitif - Davantage emprunté dans la pratique - Situé sur un itinéraire scolaire - Discuté avec l'administration de Berchem-Sainte-Agathe le 23/11 et de Koekelberg le 08/09 	
Avenue du Karreveld – rue des Fuchsias	Avenue de la Liberté – rue de Normandie	<ul style="list-style-type: none"> - Éviter l'avenue de la Liberté - Discuté avec l'administration de Koekelberg le 08/09. Il s'agit d'une demande explicite de la commune depuis un certain temps déjà. 	
Rue de Ganshoren – rue de l'Église Sainte-Anne – rue Schmitz – chaussée de Gand	Rue Jules Debecker – rue des Tanneurs – rue de l'Église Sainte-Anne – rue Émile Sergijsels – chaussée de Jette – chaussée de Merchtem – rue du Presbytère – parvis Saint-Jean-Baptiste – rue de l'Avenir	<ul style="list-style-type: none"> - Éviter le marché hebdomadaire sur le parvis Saint-Jean-Baptiste - Plus direct et plus intuitif - Discuté avec l'administration de Koekelberg le 08/09 - Connexion à la Porte de Flandre et aux axes cyclables du Pentagone 	

Met opmerkingen [VE3]: Ik heb geen "Maria Van Hongarij plein" gevonden in Brussel (wel een "Margaretha van Oostenrijkplein"). Het is dus een letterlijke vertaling van de brontekst. Brontekst en vertaling te controleren door de klant.

Points à améliorer	Urgence	Illustration
<p>Traversée de l'avenue Charles-Quint La traversée Villegas – Ganshoren fait partie des nouveaux plans « Charles Quint ».</p>	<p>Élevée</p>	
<p>La rue au Bois, entre la voie ferrée et la cyclostrade, est en très mauvais état et doit être entretenue. La commune de Ganshoren est favorable à un transfert de cette compétence communale à la Région.</p>	<p>Moyenne</p>	

ICR 12



Point de départ A : avenue de l'Exposition /
Flandres

Point de départ B : avenue Houba De Strooper /
Flandre

Une **trajectoire idéale** a été tracée en pointillé sur la carte. Dans l'éventualité où la ligne de tram et l'infrastructure cyclable y afférente seraient aménagées dans la rue Picard – sur le boulevard Simon Bolivar à l'avenir, cet axe présenterait un énorme potentiel pour les cyclistes. Un autre avantage est que cela permet d'éviter le carrefour Saintelette et de relier le quartier Nord et la gare du Nord.



Points à améliorer	Urgence	Illustration
<p>La rue Léopold I^{er} est très étroite et très fréquentée par les voitures. Pour en faire un tracé cyclable à part entière, un réaménagement, assorti d'une réflexion à propos des places de stationnement, s'impose.</p>	<p>Faible</p>	
<p>Le carrefour Faes – de Smet de Naeyer – Léopold I^{er} est une course d'obstacles pour les cyclistes. Des modifications doivent y être apportées pour améliorer la cohérence.</p>	<p>Moyenne</p>	

PP/13



Point de départ : avenue de Madrid et connexion à la cyclostrade F28

Centre : Tour & Taxis – avenue du Port

Proposition visant à redessiner complètement cet itinéraire via Tour & Taxis et à en faire la 13^e radiale

Modification du tracé	Au lieu de	Motif
Chemin d'un Monde Meilleur – parc Tour & Taxis –	Rue Marie-Christine – De Trooz – avenue de la Reine – rue Verte – ...	<ul style="list-style-type: none"> - L'itinéraire qui passe à travers le parc Tour & Taxis continue de gagner en popularité et va devenir plus accessible depuis Bockstael grâce au développement de la cyclostrade à hauteur de la ligne ferroviaire L28. - Éviter une situation de trafic dangereuse à De Trooz - Connecter les destinations

ICR A



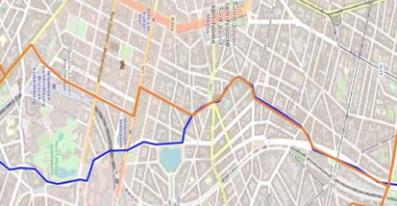
Centre A : Porte d'Anvers
Centre B : Pachéco

Connexion : via l'ancienne École vétérinaire sur l'ICR 9 en direction de Lemonnier et de la chaussée d'Anderlecht

Itinéraire A : via le quartier européen
Itinéraire B : via Etterbeek, Merode et Schaerbeek

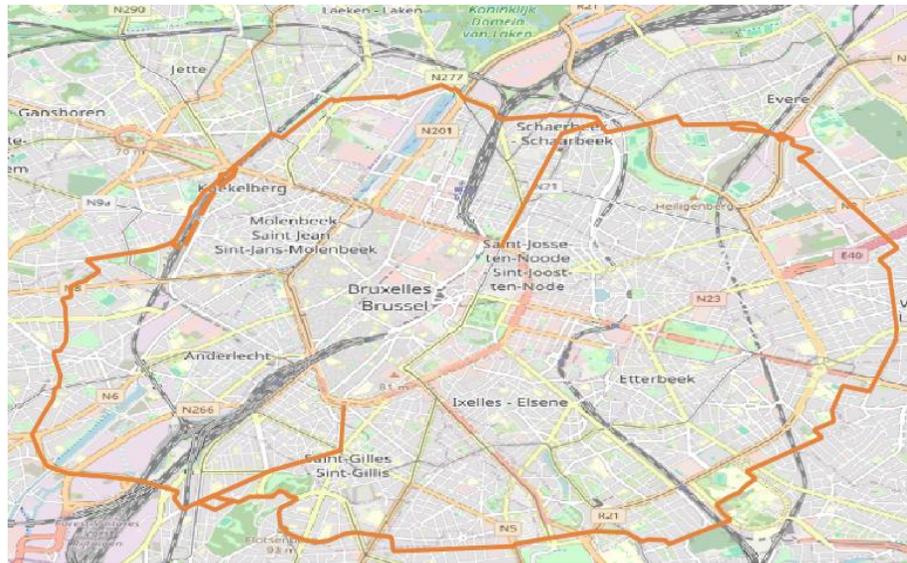
Proposition visant à redessiner complètement cet itinéraire en vue d'améliorer la lisibilité des radiaux

Modification du tracé	Au lieu de	Motif	Illustration
Place Liedts – rue Verte – boulevard Saint-Lazare	<i>Nouveau tracé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Le tracé cyclable fait aujourd'hui partie de l'itinéraire PP. Cet itinéraire a été redessiné dans le cadre de cette évaluation. Afin de conserver ce tracé, il est proposé de l'intégrer à l'ICR A. - Direct et connecté à la Petite Ceinture et à Pachéco 	

Place Liedts – rue Gallait – rue Vandermeersch	Rue Vandeweyer/rue Brichaut – rue de la Poste	<ul style="list-style-type: none"> - La rue Vandermeersch est plus large pour être empruntée dans les deux sens ; aucun dédoublement n'est nécessaire. - Discuté avec l'administration de Schaerbeek le 05/09 	
Josaphat – quartier européen – Viaduc	<i>Nouveau tracé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Rend plus lisible l'intégration dans le réseau sous l'ICR A plutôt qu'une combinaison ICR MM et ICR 7 	
Rue Paul-Émile Janson – rue de Livourne – rue Defacqz – rue Morris – rue d'Irlande – rue Louis Coenen – rue Dethy – place de Bethléem – rue de Danemark – avenue Fosny – rue des Vétérinaires	Rue Paul-Émile Janson – rue de Livourne – rue Berckmans – place Loix – rue de la Source – rue Jourdan – rue de la Victoire...	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration de l'Itinéraire Cyclable Communal - Un itinéraire qui passe désormais aussi par le centre de Saint-Gilles - L'ancien itinéraire parallèle à la Petite Ceinture n'a plus d'intérêt depuis qu'il y a une infrastructure cyclable sur la Petite Ceinture. - Le passage de la station Engeland à la gare de Bruxelles-Midi est à éviter. - Discuté avec l'administration de Saint-Gilles le 29/08 	

Points à améliorer	Urgence	Illustration
Il est très difficile pour les cyclistes de faire la traversée depuis le tunnel de la rue des Vétérinaires – Fonsny en toute sécurité.	Moyenne	

ICR B



Centre A : rue Royale
Centre B : Porte de Hal

Rocade autour du centre reliant quartiers et destinations dans différentes communes

Modification du tracé	Au lieu de	Motif	Illustration
Rue Général Eenens – rue Royale-Sainte-Marie – rue Royale	<i>Nouveau tracé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration d'une nouvelle opportunité grâce au plan de circulation - Un tracé de plus en plus emprunté - Discuté avec l'administration de Schaerbeek le 05/09 	

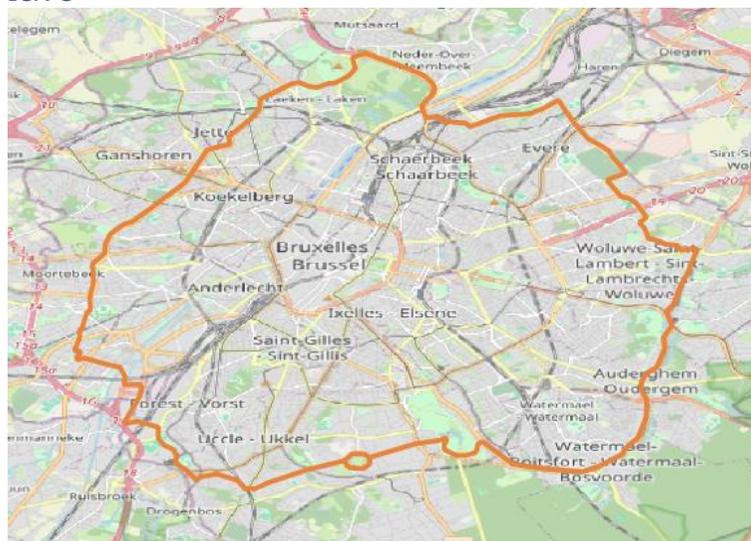
<i>Tracé à supprimer</i>	Avenue Jeanne – Bois de la Cambre – avenue Montjoie	<ul style="list-style-type: none"> - Le principe de l'itinéraire de jour et de nuit n'est pas connu des cyclistes. - L'itinéraire proposé doit être accessible à tout moment de la journée. 	
Avenue Alexandre Bertrand – avenue Éverard – avenue Molière	Rue Timmermans – chaussée d'Alseberg – rue Vanden Corput – rue Berkendael	<ul style="list-style-type: none"> - Plus cohérent et plus lisible - Davantage emprunté par les cyclistes dans la pratique - Moyennant des mesures supplémentaires pour les traversées à l'avenue Albert et à l'avenue Brugmann 	
Boulevard Guillaume Van Haelen – avenue du Parc – Barrière – chaussée de Waterloo – Porte de Hal	<i>Nouveau tracé</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Emprunté dans la pratique par les cyclistes - Embranchement à la Porte de Hal - Besoin d'itinéraires cyclables à travers le centre-ville de Saint-Gilles - Le réaménagement de la Barrière et de l'avenue du Parc est une opportunité. 	
Rue de la Cordialité – rue de Dilbeek	Rue de la Laiterie	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise visibilité dans le virage de la rue de la Laiterie - Le tracé fait partie des points-nœuds et est déjà emprunté par les cyclistes. - Discuté avec l'administration d'Anderlecht le 28/08 	

Une **trajectoire idéale** a été tracée en pointillé sur la carte. Une cyclostrade est en cours de conception entre Simonis et Beekkant. Les études de faisabilité sont terminées. Une fois cette étape achevée, ainsi que la passerelle à Beekkant, ce tracé deviendra l'itinéraire recommandé.



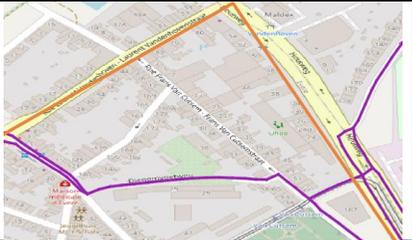
Points à améliorer	Urgence	Illustration
<p>Dans le quartier Tuinbouw à Evere, à hauteur du croisement avec la rue du Kent, des barrières ont été installées pour ralentir la vitesse des cyclistes. Cependant, celles-ci ne permettent pas la circulation des grands vélos.</p>	<p>Moyenne</p>	
<p>Le carrefour boulevard de la Cambre – avenue Franklin Roosevelt doit être considérablement amélioré, en particulier à hauteur des voies de tram. Une approche approfondie de ce carrefour s'impose.</p>	<p>Élevée</p>	

ICR C



Rocade autour du centre reliant quartiers et destinations dans différentes communes

Modification du tracé	Au lieu de	Motif	Illustration
Maurice Maeterlinck – Anatole France – avenue Colonel Picquart	Avenue Zénobe Gramme – pont Albert – rampe du Lion	<ul style="list-style-type: none"> - Nouveau passage pour les cyclistes à la gare de Schaerbeek - Évitement du pont Albert 	

Rue Laurent Vandenhoven – Houtweg	Rue Saint-Vincent – Diegemvoetweg – rue du Biplan	<ul style="list-style-type: none"> - Barrière sur le Diegemvoetweg ; le chemin est une propriété privée. - Traversée difficile des voies de tram du Houtweg 	
Boulevard de la Woluwe	Rue Saint-Lambert – ... – rue Louis Titeca	<ul style="list-style-type: none"> - Demande explicite de la commune de Woluwe-Saint-Lambert - Infrastructure cyclable de qualité sur le boulevard de la Woluwe - Éviter l'angle mort rue Vandenhoven – rue Voot - Pendant les mois d'été, la rue Vandenhoven est fermée pour la terrasse de Café Joyeux. - Itinéraire plus direct et plus intuitif - Accord et discussion également avec l'administration de Woluwe-Saint-Pierre le 22/11 	
Observatoire – avenue du Vert Chasseur – La Cambre – Franklin Roosevelt	Avenue Hamoir – avenue des Chênes – forêt de Soignes	<ul style="list-style-type: none"> - Plus direct - Bois de la Cambre mieux éclairé et davantage de contrôle social le soir et la nuit que dans la forêt de Soignes 	

Rue Bollinckx	Promenade verte	<ul style="list-style-type: none"> - Cela fait déjà très longtemps que la rue Bollinckx est interrompue au niveau du pont. La Promenade verte constitue une excellente alternative. - Discuté avec l'administration d'Anderlecht le 28/08 	
---------------	-----------------	---	---

Points à améliorer	Urgence	Illustration
Fermeture régulière de la piste cyclable du boulevard du Souverain, sans prévoir de déviation directe. Nécessité de se réunir avec les différents acteurs à ce sujet.	Moyenne	
La piste cyclable du boulevard du Souverain, près de l'arrêt de tram Hermann-Debroux, est caractérisée par des virages et des rétrécissements. Ce point est propice aux accidents et doit être revu.	Moyenne	
Le revêtement Venizelos – Pierre Schlosser, à proximité immédiate des écoles Les Trèfles et GBS De Vijvers, est en très mauvais état.	Faible	

L'axe avenue de Laeken – de Smet de Naeyer connaît une forte pression automobile. Le trafic mixte n'est pas recommandé ici.

Élevée



MM



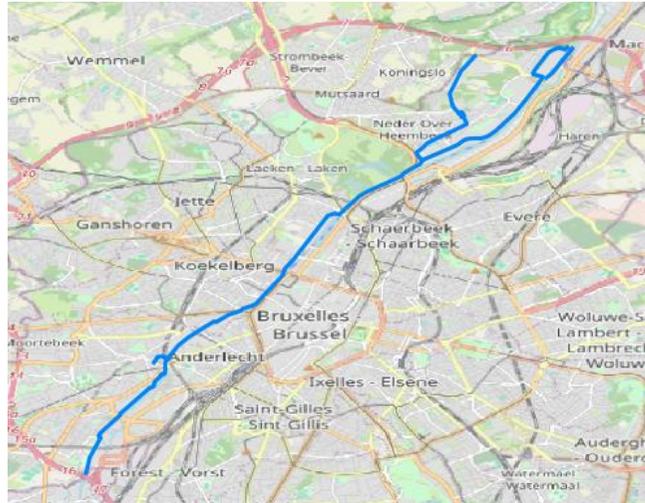
ICR très populaire qui suit la vallée du Maelbeek

De Van Praet à la chaussée de Waterloo (limite avec la Flandre)

Modification du tracé	Au lieu de	Motif	Illustration
Rue de la Brasserie – place Eugène Flagey	Franchissement de la place Flagey	<ul style="list-style-type: none">- Conflits avec les piétons- Pas lisible- Impossible lors du marché et d'événements	A map showing a complex intersection area with several streets. A purple line and a blue line highlight specific routes through the area, illustrating the proposed changes.

Points à améliorer	Urgence	Illustration
Congestion de la chaussée d'Etterbeek aux heures de pointe. Ici, les cyclistes doivent slalomer, avec le risque de situations dangereuses.	Faible	A street-level photograph showing a narrow road with heavy traffic. A white truck is in the foreground, and several cars are behind it. A cyclist is visible in the distance, navigating through the traffic.

CK



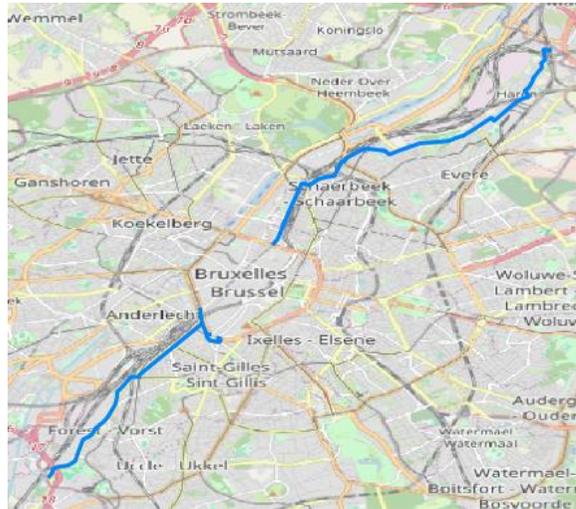
Le très populaire itinéraire du Canal s'étend de la limite avec Sint-Pieters-Leeuw à la limite avec Vilvorde/l'hôpital militaire de Neder-Over-Heembeek.

Modification du tracé	Au lieu de	Motif	Illustration
Avenue des Croix de Guerre – avenue des Croix de l'Yser – place Peter Benoit – Kruisberg	Rue de Heembeek – rue du Pâturage – Kruipegweg – rue du Craetveld	<ul style="list-style-type: none"> - Arrivée du tram Neder-Over-Heembeek et évitement maximal des voies de tram et des conflits potentiels - Plus direct et plus intuitif, moins de tours et de détours 	

Cet itinéraire a bénéficié de bon nombre d'investissements ces dernières années. Plusieurs projets tels que le passage à De Trooz et Saintelette, quai de Biestebroek sont prévus. Les points à améliorer sont aussi largement connus. Nous nous contentons donc de les énumérer :

- Avenue du Port
- Passage Van Praet
- Réouverture du pont de Buda

CZ



L'itinéraire « Senne » évite les collines bruxelloises et relie le boulevard de l'Humanité au sud à Vilvorde au nord.

Modification du tracé	Au lieu de	Motif	Illustration
Rue du Progrès	Rue d'Aerschot	<ul style="list-style-type: none"> - Sentiment (subjectif) d'insécurité rue d'Aerschot - Les cyclistes empruntent très peu la rue d'Aerschot. - Liaison directe avec la gare du Nord, le parking à vélos et l'atelier de réparation - Lien vers l'éventuelle cyclostrade 	

Rue Stephenson	Rue du Pavillon – rue Van Schoor	<ul style="list-style-type: none"> - Plus direct et plus intuitif - Plus calme 	
Avenue Colonel Picquart – rue Antalole France – avenue Maurice Maeterlinck	Rodenbach – avenue Zénobe Gramme	<ul style="list-style-type: none"> - Éviter la pression automobile - Plus direct 	
Rue Laurent Vandenhoven – rue du Biplan	Rue Saint-Vincent – Diegemvoetweg – rue du Biplan	<ul style="list-style-type: none"> - Évitement de la traversée des voies de tram sur le Houtweg - Co-opportunité future cyclostrade C3 	
Rue de Verdun	<i>Dédoublement de l'itinéraire</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Les doubles itinéraires sur de longues distances ne sont pas lisibles. - Co-opportunité de piste cyclable Ring via la rue du Witloof 	